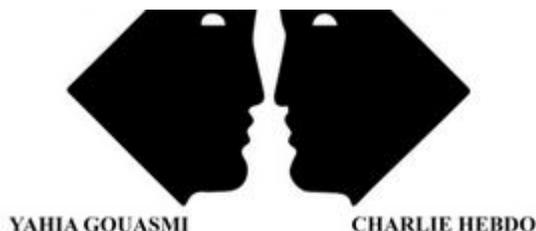


Secte Moon, Temple du Soleil et islam : c'est la même chose !

écrit par Gentilitas | 30 mai 2015



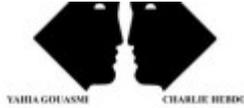
Jeudi 28 mai 2015 à 13h30
17ème Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris

M. Yahia Gouasmi a déposé une plainte à l'encontre du journal Charlie Hebdo et de son directeur de publication Laurent Sourisseau coupable de faits d'injure publique.

Cette plainte n'a pas d'équivalent, elle est abordée sous un angle juridique inédit et inattendu. En effet, selon le droit français, il n'est pas permis de diffamer ou d'injurier l'ascendant (ou l'ancêtre) d'une personne. M. Yahia Gouasmi, en tant que descendant du Prophète (ﷺ) fait donc valoir son droit.

Le comité de soutien de Yahia Gouasmi appelle toutes celles et ceux qui ont été choqués, offensés ou injuriés à manifester leur soutien et leur participation pour défendre l'honneur et la dignité du Messenger de Dieu (ﷺ) et sa famille.

Comité de soutien de Yahia Gouasmi



Judi 28 mai 2015 à 13h30
17^{ème} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris

M. Yahia Gouasmi a déposé une plainte à l'encontre du journal Charlie Hebdo et de son directeur de publication Laurent Sourisseau coupable de faits d'injure publique.

Cette plainte n'a pas d'équivalent, elle est abordée sous un angle juridique inédit et inattendu. En effet, selon le droit français, il n'est pas permis de diffamer ou d'injurier l'ascendant (ou l'ancêtre) d'une personne. M. Yahia Gouasmi, en tant que descendant du Prophète ^(sw) fait donc valoir son droit.

Le comité de soutien de Yahia Gouasmi appelle toutes celles et ceux qui ont été choqués, offensés ou injuriés à manifester leur soutien et leur participation pour défendre l'honneur et la dignité du Messager de Dieu ^(sw) et sa famille.

Comité de soutien de Yahia Gouasmi

La plainte de Gouasmi, c'est quand même impressionnant de connerie.

L'honneur et la dignité du messenger de Dieu et sa famille...Et personne, pas un seul pro de la psyché pour étudier sérieusement ce qui passe de toute évidence pour un gros délire de persécution. Pas un Gérard Miller ou un Serge Héféz pour dire à quel point ce qui motive le dépôt de plainte du gourou en question relève des soins psychiatriques.

Souvenons-nous : il y a de cela quelques années, les adhérents à la secte dite du Temple du Soleil, tous partie prenante d'un suicide collectif, avaient défrayé la chronique en passant pour de grands malades mentaux embrigadés dans la folie d'un gourou très charismatique. Et les médias autant que les plus grands psychologues s'en étaient donné à coeur joie pour dénoncer toute la nocivité de l'endoctrinement, les méfaits insoupçonnés de la perte du libre arbitre, les conséquences trop souvent tragiques d'une croyance aveugle en des arguments les plus insensés, la facilité déconcertante avec laquelle des gens de tous âges ou conditions sociales se laissent envahir par les thèses aussi dangereuses que farfelues et comment ils finissent par prendre pour une réalité incontestable ce qui demeure à jamais invérifiable. Quand on reprend le sujet de cette page, comment ne pas faire le rapprochement avec le débile qui se prend pour le gardien de la Vérité, qui demande au tribunaux de laver son honneur et réhabiliter sa parenté

logique avec le messager de Dieu et sa famille – rien que ça ! Comment ne pas déceler dans le comportement hautement convaincu de ce traumatisé du bulbe la même forme simpliste d'adhésion imbécile que les politiques de l'époque reprochaient aux disciples de la secte Moon et autres groupements plus ou moins occultes? Mais c'est vrai, à 50 on est une secte, passé le million, on est une religion...

Chatelain